

Avis de changement d'adresse
(conformément à l'article 108 de la Loi de 1998 sur les condominiums)

Loi de 1998 sur les condominiums

L'Association condominialen°.....donne par les présentes avis du changement suivant :

l'adresse de son domicile élu est désormais :

son adresse postale est désormais :

Fait le2.....

Association condominialen°.....

.....
(signature)

.....
(nom en caractères d'imprimerie)

.....
(signature)

.....
(nom en caractères d'imprimerie)

(Apposer le sceau de l'Association ou ajouter une déclaration portant que les signataires sont autorisés à lier l'Association.)